DÉCRYPTAGE

Crise énergétique : comment Bruxelles tente de réconcilier transition écologique et pouvoir d'achat

Alors que la Commission publie sa proposition de règlement sur l'énergie, l'inflation tutoie les sommets dans la zone euro, atteignant les 4% en octobre selon Eurostat, son plus haut niveau depuis septembre 2023. Face à la flambée des coûts énergétiques, quelle stratégie Bruxelles entend-elle déployer pour répondre aux difficultés croissantes des ménages européens ? Avec quelle efficacité ?



Entre février et octobre 2026 les prix du diesel en Europe ont bondi de 35% en moyenne. (Photo Pascal Guyot/AFP)

Par **Lise Pichery**
Publié le 08/11/2026

Des prix en flèche, le calvaire énergétique européen

Comment stopper l'inexorable flambée des prix de l'énergie ? C'est en partie à cette équation complexe qu'a dû répondre la Commission dans sa proposition publiée ce mardi. L'augmentation constante des tarifs énergétiques pèse déjà sur les ménages européens, et il serait sans doute malvenu de leur ajouter des contraintes supplémentaires.

La conjoncture n'a pas été en faveur de l'Europe depuis 2022 et l'invasion russe de l'Ukraine,

à laquelle s'est ajoutée l'offensive des États-Unis et d'Israël au Moyen-Orient. L'Europe doit depuis composer entre ses maigres réserves, les cours de l'énergie qui ne cessent d'augmenter et le réchauffement climatique qui modifie profondément les habitudes de consommation des Européens. L'adage « la rareté fait la valeur » se vérifie une fois de plus : entre le 2 février et le 1 septembre 2026, les prix du gaz résidentiel ont augmenté en moyenne de 12% dans les capitales européennes, tandis que les prix de l'électricité ont progressé de 4,2%.

Si cette situation profite à certaines entreprises, à l'image de TotalEnergies qui enregistrent des bénéfices records, les ménages européens sont quant à eux les premiers tributaires de ces hausses tarifaires. En tout, on compterait près de 50 millions d'européens qui ne parviendraient pas à chauffer convenablement leur logement, selon le commissaire européen à l'énergie Dan Jorgensen. Les dépenses d'énergie représentent plus de 7% des dépenses des foyers européens les plus modestes, et selon IPSOS l'inquiétude gagne le vieux continent, tandis que plus de 9 européens sur 10 considèrent que de nouvelles crises liées au pétrole et au gaz se reproduiront à l'avenir.

Cette crise des coûts de l'énergie impacte durablement les ménages en menaçant désormais près de 1,3 million d'emplois en Europe selon l'institut IPSOS, ce qui pourrait bel et bien nourrir un cercle vicieux d'appauvrissement de la population européenne. La Commission fait donc face à un double défi : produire un règlement en accord avec les objectifs climatiques, tout en garantissant un meilleur pouvoir d'achat pour ses citoyens.

Réconcilier climat et pouvoir d'achat, le pari de Bruxelles

Face à cette crise, la Commission entend, à travers sa proposition, dépasser les mesures d'urgences déployées ces dernières années. Interrogés par *Les Échos*, Tessa Ribera, vice-présidente exécutive chargée d'une transition propre, juste et compétitive, et Kurt Vandenberghe, directeur général de l'action pour le climat, estiment que l'Union européenne est « *[…] au cœur d'une transformation profonde de [son] modèle socio-économique* ». Les crises successives et la hausse des prix de l'énergie ont, à leurs yeux, rendu impossible de « *[…] construire une politique énergétique durable en faisant abstraction de ses conséquences sociales* ».

> *« Nous ne pouvons pas construire une politique énergétique durable en faisant abstraction de ses conséquences sociales »*

L'objectif n'est plus simplement d'amortir les chocs liés aux marchés énergétiques, mais de réduire fondamentalement la vulnérabilité des ménages européens face aux fluctuations des prix. Pour ce faire, Bruxelles mise sur l'électrification des usages. Alors que l'électricité demeure en moyenne trois fois plus chère que le gaz naturel pour les ménages européens, les États membres devraient mettre en place une trajectoire visant à ramener ce plafond à 2,5 d'ici à 2030. Le but ? Rendre plus attractifs les véhicules électriques, pompes à chaleur et autres équipements décarbonés face à celles fonctionnant au gaz ou au fioul. Contacté par la

rédaction, le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a tenu à rappeler que cet objectif « *[…] nécessaire et tout à fait réalisable* » ne devrait en aucun cas se traduire en hausse des factures de gaz pour les ménages précaires.

La Commission affiche également une volonté de lutter contre la précarité énergétique en assurant un suivi fin des différents territoires nationaux. Il s'agirait pour les États membres de répertorier les ménages concernés par ce phénomène sur leur territoire, et définir des objectifs de réduction accompagnés d'actions sociales concrètes si le niveau de précarité s'avère élevé. Un suivi à l'échelle européenne serait assuré via la transmission de ces données à l'Observatoire européen de la précarité énergétique. C'est dans cette même lancée que le texte prévoit également la mobilisation des ressources du Fonds social pour le climat au profit des foyers modestes et des usagers vulnérables des transports. Le BEUC indique saluer cette orientation, mais la juge néanmoins insuffisante. Dans sa réponse, l'organisation a indiqué plaider pour des objectifs nationaux chiffrés de réduction de la précarité énergétique, accompagnés d'indicateurs harmonisés et d'un suivi renforcé des résultats.

Au-delà des aides financières, la Commission souhaite également régler le problème à la source. Les passoires thermiques figurent parmi les cibles prioritaires du texte, avec des objectifs de rénovation fixés à l'horizon 2030, 2040 et 2050. Derrière cette stratégie, la Commission poursuit un double objectif : réduire la consommation énergétique des logements et alléger durablement les factures des ménages.

Bruxelles parie donc sur un accompagnement au long terme, avec une volonté affichée de garantir de la stabilité et de la justice sociale, pensée comme autant de manières de ménager les consommateurs européens dans un contexte instable.

De la théorie à la pratique : quelles marges de manœuvre pour la Commission ?

L'électrification des usages, présentée comme levier majeur dans la proposition de la Commission, pourrait s'avérer contre toute attente, devenir son talon d'Achille. Ces dernières années ont vu l'accroissement de phénomènes climatiques toujours plus violents, que ce soit à travers des inondations, canicules, orages ou encore des incendies. Les sécheresses devraient quant à elle se multiplier dans les années à venir.

Face à ces évolutions climatiques, l'électricité n'apparait pas comme la meilleure élève de la classe. Cette dernière repose fortement sur l'usage de l'eau, que cela soit pour la production ou le refroidissement de ses installations, qui la rejettent ensuite plus chaude dans les fleuves ou mers à proximité. Selon le Haut Conseil pour le climat, une hausse de 4°C en France impacterait fortement la production thermique nationale, la faisant reculer de 10 à 15%.

Dans le même temps, les sécheresses accroissent les besoins en énergie, comme cet été qui a vu les consommateurs européens se ruer sur les climatiseurs et ventilateurs. Ces pics de consommation exercent une pression supplémentaire sur les réseaux et certaines infrastructures de production, d'ores et déjà fragilisées par les fortes températures. L'Union devra donc non-seulement garantir un coût énergétique abordable, mais aussi la résilience de son système électrique face aux effets du changement climatique.

Conscients de ces difficultés, Tessa Ribera et Kurt Vandenberghe ont souligné par écrit *« […] l'enjeu crucial […] bien identifié par la Commission* ». Ces derniers ont réaffirmé à travers la législation européenne, leur volonté « *[…] d'améliorer la résilience […] en garantissant un accès abordable et optimal* » et ont indiqué avoir identifié plusieurs pistes d'amélioration du système actuel.

Au-delà des contraintes climatiques partagées par le continent européen, Bruxelles doit aussi composer avec les fortes disparités énergétiques entre États membres. Selon les données d'Eurostat, tous les États membres ne sont pas égaux face à la crise énergétique. Tandis que la Hongrie affiche un prix de l'électricité à 0,11€/kWh, l'Irlande atteint des tarifs bien plus élevés, atteignant 0,39€/kWh. Cette hétérogénéité est à prendre en compte, et compliquera certainement l'application uniforme des objectifs européens.

Reste désormais à savoir si Bruxelles parviendra à rallier l'ensemble des États membres autour d'une transition non seulement énergétique, mais aussi sociale.

© 2026 Les Echos